

Communiqué de presse

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents - Chambre
d'agriculture Pays de la Loire- GABBAnjou

BASSIN VERSANT DE L'AUTHION

Vous souhaitez faire évoluer votre système agricole ? Vous vous posez des questions sur l'agriculture biologique ?

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) peut vous accompagner dans votre démarche et vous propose de bénéficier **gratuitement** d'un d'entretien individuel **d'information à la conversion à l'Agriculture Biologique**.

Ces entretiens sont réalisés par la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire et le Groupement des Agriculteurs Biologistes et Biodynamistes de Maine-et-Loire (GABBAnjou). Ils prennent la forme d'un rendez-vous sur votre ferme avec un conseiller spécialisé en agriculture biologique. Lors de cet échange, différents thèmes sont abordés. Le conseiller vous informera sur les obligations du cahier des charges bio en lien avec les productions de l'exploitation. Cette première étape permettra **d'identifier les pratiques qu'il faudrait faire évoluer pour envisager un passage en bio**. Vous pourrez aussi échanger sur la demande du marché et les filières bio. Cet entretien sera aussi l'occasion d'aborder les différentes étapes et les conditions de réussite de la conversion en AB.

A travers ces entretiens, le SMBAA a pour objectif de **favoriser le développement de l'Agriculture Biologique sur le bassin versant** afin d'y réduire l'utilisation des intrants chimiques de synthèse en agriculture et d'améliorer ainsi la qualité des eaux. Pour rappel, en février 2021, le comité Ambition Bio Pays de la Loire a proposé d'atteindre 20% de SAU bio en 2030, contre 11.7 % actuellement.

Si le dispositif vous intéresse, n'hésitez pas à contacter :

- Elisabeth Cocard – Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire – 02 41 96 75 41 ou elisabeth.cocaud@pl.chambagri.fr

- Marion Rohrbacher – GABBAnjou – 02 41 37 19 39 ou marion.rohrbacher@gabbanjou.org

Focus sur l'agriculture biologique en Maine et Loire

1011 exploitations biologiques

48 420 hectares certifiés en AB ou en conversion (10.7% de la SAU)

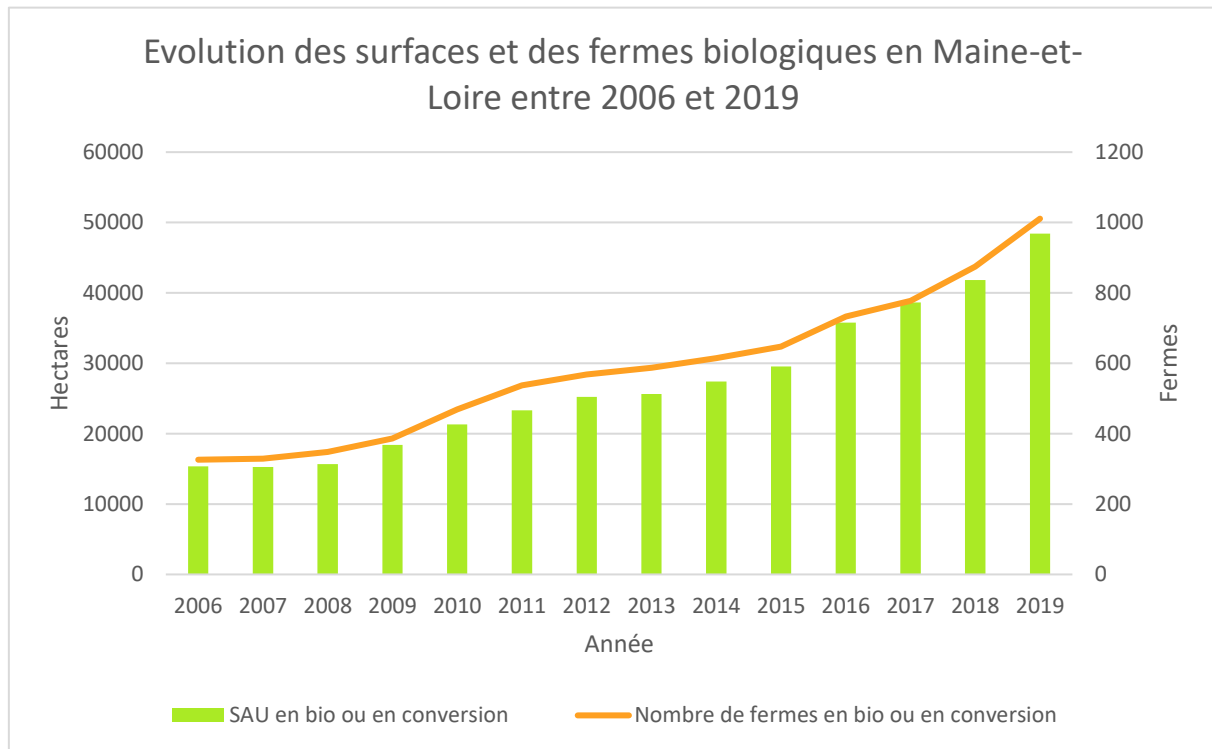
**Principales productions en AB dans le bassin versant de l'Authion :
viticulture, maraichage, bovins allaitants et céréales**

Source : ORAB 2020



Communiqué de presse

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents - Chambre d'agriculture Pays de la Loire- GABBAjou



Source : ORAB 2020

